

Conditions générales d'utilisation **Mon bureau virtuel**

Janvier 2021

Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent entre la structure BGE locale (ci-après « BGE ») membre du réseau BGE dont les coordonnées sont mentionnées ici (<https://www.bge.asso.fr/implantations/>) et toute personne physique (ci-après « l'Utilisateur ») utilisant le Service intitulé Mon bureau virtuel (ci-après « Mon bureau virtuel ») proposé par BGE et tel que défini à son article 4 (ci-après le « Service »).

L'objet des présentes Conditions est de définir les modalités et conditions générales par lesquelles, d'une part, BGE met le Service à la disposition de l'Utilisateur et, d'autre part, l'Utilisateur peut accéder au Service et l'utiliser.

BGE accompagne les Utilisateurs et leur propose des services innovants, tout en assurant un haut niveau de protection des informations et données personnelles que l'Utilisateur lui confie. Conformément à la législation et à la réglementation applicable, l'Utilisateur est maître des données qu'il collecte, communique, transmet ou partage via le Service Mon bureau virtuel.

Toute utilisation du Service Mon bureau virtuel est soumise à la prise de connaissance et à l'acceptation préalable des présentes Conditions Générales d'Utilisation :

Article 1 - Définitions

Service : le service Mon bureau virtuel, son contenu et ses fonctionnalités, dans la version accessible par l'Utilisateur ainsi que ses éventuelles mises à jour ;

CGU : les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;

Données personnelles : l'ensemble des données permettant d'identifier l'Utilisateur ou de le rendre identifiable au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite loi « Informatique et Libertés ») modifiée et du Règlement général sur la protection des données (dit « RGPD ») ;

Utilisateur : désigne toute personne physique, majeure et juridiquement capable, professionnel ou consommateur, utilisant les Services de BGE sous sa seule responsabilité et conformément aux présentes

CGU.

Site : désigne la plateforme de services <http://monbureauvirtuelbge.fr>

Article 2 - Description du Service

4.1.2. Mon bureau virtuel est un Service proposé par BGE et permettant à l'Utilisateur de visualiser son parcours et d'accéder à tous les outils dont il a besoin dans le cadre de la mise en œuvre de son projet entrepreneurial (notamment : la vision de ses rendez-vous, l'enregistrement d'informations, la gestion du calendrier ou encore la collecte, la conservation et le partage d'informations). Lorsque l'Utilisateur utilise Mon bureau virtuel, BGE peut accéder aux données fournies ou collectées par l'Utilisateur pour des finalités définies dans les présentes CGU.

Les fonctionnalités proposées par Mon bureau virtuel sont soumises aux conditions d'usage prévues aux présentes CGU.

Article 3 – Acceptation des Conditions Générales

3.1. L'Utilisateur doit lire attentivement les Conditions Générales avant de naviguer sur le Site et d'utiliser les Services mis à sa disposition. En effet, en navigant sur le Site et/ou en utilisant les Services, notamment en créant et en se connectant à son Compte Mon bureau virtuel, l'Utilisateur doit formellement accepter les présentes Conditions Générales. En acceptant ces Conditions Générales, l'Utilisateur est réputé avoir pris connaissance des Conditions Générales, les avoir acceptées et s'engager à les respecter sans réserves. Ces Conditions Générales constituent un contrat entre l'Utilisateur et BGE.

3.2. L'Utilisateur peut à tout moment imprimer et/ou sauvegarder les Conditions Générales en cliquant sur les boutons prévus à cet effet.

3.3. BGE se réserve le droit de modifier et de mettre à jour les Conditions Générales à tout moment, sans préavis ni formalité particulière. Le fait de naviguer sur le Site et/ou d'utiliser tout ou partie des Services postérieurement à toutes modifications apportées aux Conditions Générales vaudra acceptation de ces modifications par l'Utilisateur. Il appartient en conséquence à l'Utilisateur de consulter régulièrement les Conditions Générales.

Date de mise à jour : 04 janvier 2021

Article 4 – Ouverture d'un Compte sur le Site

4.1 La création d'un Compte sur le Site est réservée aux personnes physiques majeures disposant de la capacité juridique de contracter, entrepreneurs accompagnés par BGE (ce service étant désigné comme « l'Accompagnement »).

La création d'un Compte est effectuée dans des conditions définies avec BGE dans le cadre de son Accompagnement, notamment s'agissant des conditions financières d'accès

aux Services (hors coût de connexion internet). L'Utilisateur ne peut créer qu'un seul Compte sur le Site. La création d'un Compte est obligatoire pour bénéficier des Services.

4.2 Le Compte de l'Utilisateur est créé à sa demande dans le cadre de la prestation d'Accompagnement proposée par BGE. Ses identifiants de connexion (adresse e-mail et mot de passe) lui sont alors envoyés sur l'adresse électronique préalablement communiquée par l'Utilisateur à BGE. Le Service Mon bureau virtuel est disponible lorsque le conseiller-formateur BGE décide de l'ouverture d'un compte utilisateur sur Mon bureau virtuel. Lors de l'ouverture de ce compte, le conseiller-formateur déclenche l'envoi automatique d'un mail permettant à l'Utilisateur de choisir un mot de passe et de se connecter à Mon bureau virtuel.

L'Utilisateur est donc invité à prendre contact avec BGE pour pouvoir accéder à son Compte et obtenir ses identifiants de connexion.

BGE se réserve le droit de ne pas créer le Compte de l'Utilisateur ou de lui en empêcher l'accès si l'Utilisateur n'a pas fourni l'un des éléments requis dans le cadre de son Accompagnement (tels que notamment mais non exclusivement : informations relatives à l'Utilisateur ou, le cas échéant, sa cotisation ou le paiement de prestation), ou s'il n'a pas accepté les présentes Conditions Générales.

4.3 L'Utilisateur garantit l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il a communiquées à BGE. L'Utilisateur garantit notamment être titulaire de l'adresse électronique communiquée, que celle-ci est valide et que l'Utilisateur la consulte régulièrement.

L'Utilisateur s'engage également à informer immédiatement BGE de toute modification des informations communiquées sur son Compte et ce, afin de maintenir leur exactitude. En aucun cas, la responsabilité de BGE ne pourra être engagée en cas d'erreur, d'omission ou d'imprécision dans les informations communiquées par l'Utilisateur.

4.4 Le Compte de l'Utilisateur est strictement personnel. L'Utilisateur est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel et de la sécurité de l'identifiant et du mot de passe permettant d'accéder à son Compte et est, à ce titre, seul responsable de tous les actes qui seraient accomplis en son nom du fait de leur utilisation. En cas de perte ou d'utilisation frauduleuse de ses identifiant et/ou mot de passe, l'Utilisateur s'engage à modifier son mot de passe dans les plus brefs délais.

Article 5 – Durée d'accès aux services

L'Utilisateur pourra accéder aux Services pendant une durée qui aura été préalablement définie entre les Parties dans le cadre de l'Accompagnement.

L'accès aux Services prendra immédiatement fin en cas de cessation du service d'Accompagnement, pour quelle que cause que ce soit, dans les conditions décrites à l'article 5.

Article 6 – Conditions d'utilisation de Mon bureau virtuel

6.1. Description générale

6.1.1. Le présent article décrit l'ensemble du Service intitulé Mon bureau virtuel que BGE est susceptible de proposer par le biais du Site, lesquels dépendent :

- des services que BGE choisit de proposer à l'ensemble de ses Utilisateurs, celle-ci étant susceptible à sa seule discrétion de ne pas proposer certains Services décrits au sein du présent article 6;
- le cas échéant, de la nature de l'Accompagnement de l'Utilisateur.

En tout état de cause, BGE est soumise à une obligation générale de moyens s'agissant de la fourniture des Services, cette dernière s'efforçant de maintenir une accessibilité permanente aux Services.

6.1.2. Les Services étant sujets à modification par le Site, ils sont présentés à titre indicatif. A ce titre, les présentes Conditions Générales resteront applicables à tout Service qui ne serait pas listé au sein du présent article 6.

6.1.3. Pour des raisons de maintenance, BGE se réserve le droit de suspendre momentanément et sans préavis l'accès et le fonctionnement partiel ou total du Service, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur ou de tout autre tiers.

6.2. Création d'un profil par l'Utilisateur

Le Site propose à un Utilisateur la possibilité de créer un profil Utilisateur sur lequel apparaîtra la description de son activité, de ses coordonnées et de ses identifiants sur les réseaux sociaux.

6.3. Gestion de son profil par l'Utilisateur

Le Site propose à un Utilisateur :

- une vision sur toutes les actions passées ou futures menées pendant l'accompagnement, ses RDV individuels et collectifs, les compte rendu de ces rendez-vous, les modalités de ces rendez-vous...via le calendrier
- de se voir affecter des ressources pédagogiques utiles au déroulement du parcours et à sa montée en compétences...via sa time line
- d'accéder librement à des ressources documentaires et des outils interactifs via la boîte à outils
- d'échanger des informations et des documents avec son Conseiller ;
- de contacter son Conseiller

L'Utilisateur est informé qu'il a la possibilité de rendre visibles ou non les données de son profil et qu'il aura la possibilité de modifier à tout moment le caractère public ou non de ses informations.

6.4 Prise de contacts avec d'autres Utilisateurs

L'Utilisateur pourra échanger avec d'autres Utilisateurs et groupes d'Utilisateurs. La fourniture de ce Service suppose que l'Utilisateur dispose de l'équipement et de la configuration nécessaire et qu'il adhère aux conditions générales d'utilisation de

l'éditeur de cette solution. La responsabilité de BGE ne pourra être engagée en aucune manière du fait de l'impossibilité pour l'Utilisateur d'accéder ou d'utiliser cette solution. L'Utilisateur est engagé à se rapprocher de son Conseiller en cas de difficulté.

L'Utilisateur de la plateforme peut notamment accéder via un moteur de recherche à la fiche des autres utilisateurs, et sous réserve de leur accord accéder à leurs coordonnées pour pouvoir entrer en contact par des moyens divers (téléphone mail, réseaux sociaux...)

Le Site propose également à un Utilisateur d'accéder à une communauté d'entrepreneurs nommée BGE CLUB. C'est le conseiller formateur qui déclenche l'accès de l'utilisateur à la communauté qui reçoit un mail lorsque l'accès a été ouvert. Le statut de membre de la communauté permet à l'utilisateur d'accéder à des événements réservés aux membres de la communauté.

6.5. Service de Petites Annonces

6.5.1. Le Site permet le cas échéant à un Utilisateur de créer et de publier en ligne des Petites Annonces (ci-après les « Petites Annonces ») sur Mon bureau virtuel, visibles et consultables par l'ensemble des autres Utilisateurs et des conseillers-formateurs lorsqu'ils accèdent à Mon bureau virtuel.

Ces Petites Annonces sont destinées à l'attention des autres Utilisateurs et seront par conséquent accessibles à ces derniers. A ce titre, il appartient à l'Utilisateur de ne communiquer au sein de ces Petites Annonces que des informations dont il considère que la diffusion ne peut lui être préjudiciable.

L'Utilisateur s'engage à ce que ses Petites Annonces ne concernent que la promotion de produits ou de services divers qu'il aura préalablement déclarés à BGE et s'interdit par conséquent de faire la promotion de tout autre produit ou service.

L'Utilisateur déclare et reconnaît être seul responsable des Petites Annonces qu'il met en ligne, la responsabilité de BGE ne pouvant en aucun cas être recherchée du fait d'une Petite Annonce rédigée par un Utilisateur.

6.5.2. A ce titre, l'Utilisateur s'engage expressément à ce que les Petites Annonces qu'il publie :

- comportent un contenu qui ne sont pas contraires à la législation et à la réglementation locale en vigueur, contraire aux bonnes mœurs ou ne violent pas les droits des tiers (et notamment mais non exclusivement des droits de propriété intellectuelle ou un droit à l'image) ;
- ne comportent pas de messages de nature autres que la fourniture de produits ou de services de l'entreprise déclarée à BGE, à l'exclusion notamment mais non exclusivement de tout message à caractère politique ou religieux ne respectant pas l'objet des présentes Conditions ;
- ne contiennent pas de liens hypertextes pointant sur des sites non conformes à la réglementation en vigueur ou de nature à nuire aux intérêts ou à l'image de BGE ;
- ne présentent pas des informations fausses, mensongères, de nature à induire en erreur ou diffamatoires de nature à nuire aux intérêts ou à l'image de BGE.

Plus généralement, BGE se dégage de toute responsabilité du fait des Petites Annonces et notamment mais non exclusivement du fait des produits ou des services qui y sont proposés ou des éventuelles mises en relations qui sont permises.

6.5.3. Compte tenu de la nature interactive et évolutive d'Internet, l'Utilisateur est informé du fait que sa ou ses Petite(s) Annonce(s) peut être présentée dans différents contextes, associée à d'autres Petites Annonces et faire l'objet d'exploitations partielles, ce que l'Utilisateur déclare accepter sans restriction ni réserve. Chaque utilisateur est aussi informé que le stockage des Petites Annonces implique leur compression et leur encodage automatique et que ces opérations peuvent le cas échéant engendrer intrinsèquement des dégradations éventuelles de qualité. En conséquences, l'Utilisateur assume la responsabilité pleine et entière de ces opérations et notamment vis-à-vis de BGE et de tous tiers.

6.5.4. Conformément à l'article 6.I-2 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), BGE exerce une prestation technique d'hébergement des Petites Annonces. BGE peut être amenée à retirer les Annonces publiées sur le Site selon les conditions posées par la réglementation en vigueur, notamment en cas de violation de l'article 6.I-2 de la LCEN.

A ce titre, toute personne est invitée à signaler un comportement ou une Petite Annonce figurant sur le Site et manifestement illicite et/ou contraire aux présentes Conditions Générales et en s'adressant à BGE.

6.5.5. L'Utilisateur s'engage à informer immédiatement BGE de toute réclamation formée par un tiers et relative à la diffusion de la Petite Annonce, afin que BGE puisse suspendre ou interrompre la diffusion de la Petite Annonce, sans que la diffusion ou l'interruption n'ouvre le droit à une quelconque réparation ou indemnité au profit de l'Utilisateur.

6.5.7. BGE se réserve par ailleurs et à tout moment la possibilité de suspendre ou d'interrompre la diffusion d'une Petite Annonce en cas de contenu à caractère illicite.

6.6 Accompagnement par BGE dans le cadre des Services de Mon bureau virtuel

6.6.1. L'ensemble des éléments communiqués par BGE dans le cadre de la fourniture de ce Service est fourni à l'Utilisateur compte tenu de son Accompagnement et en conséquence, destiné à son usage strictement personnel.

Les informations, documentations, résultats de simulation communiqués par BGE à l'Utilisateur ne doivent pas être utilisés par ce dernier pour un usage autre que celui pour lequel BGE les destine et en aucun cas, transmis à des tiers sans autorisation préalable de BGE.

6.6.2. L'ensemble des informations est communiqué à titre de conseil et d'assistance, l'Utilisateur restant libre de la conduite de son projet et responsable des informations qu'il recueille pour le business plan de son entreprise, son projet de création ou de reprise d'entreprise.

A ce titre, la responsabilité de BGE ne saurait être engagée :

- du fait de la fourniture d'informations ou de documentations communiquées sur le Site, l'Utilisateur restant seul décisionnaire de ses choix et de sa stratégie dans le cadre de la conduite de son projet.
- du fait de la fourniture sur le Site de simulateurs sur les aspects économiques et financiers du projet, l'Utilisateur restant seul décisionnaire de ses choix et de sa stratégie dans le cadre de la conduite de son projet.

Article 7 – Désactivation du Compte Mon bureau virtuel

7.1 Désactivation à la demande de l'Utilisateur

7.1.1 Si BGE a des motifs légitimes de penser que la sécurité du Site est compromise ou qu'une mauvaise utilisation des Services proposés sur le Site serait due à une utilisation non autorisée des données d'identification de l'Utilisateur, BGE pourra désactiver temporairement le Compte pour préserver l'intégrité du Site, ainsi que des données de son Compte. L'Utilisateur s'engage à collaborer avec BGE, notamment aux fins de modifier ses données d'identification.

7.1.2 Par ailleurs, si l'Utilisateur enfreint une disposition des Conditions Générales ou a un comportement de nature à présenter un risque pour tout tiers, utilisateur ou non du Site, ou pour BGE, BGE pourra mettre en demeure l'Utilisateur de faire cesser la violation par courrier électronique. Après expiration d'un délai de huit (8) jours à compter de cette notification restée sans effet, BGE se réserve le droit de désactiver définitivement le Compte, sans formalité et sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels BGE pourrait prétendre.

Pendant toute cette période, le Compte ne sera plus accessible par l'Utilisateur.

Enfin, BGE sera en droit de désactiver définitivement son Compte immédiatement après avoir adressé un e-mail à cet effet à l'Utilisateur en cas de comportement grave ou frauduleux de la part de l'Utilisateur que BGE détermine seule.

7.1.3. Enfin et d'une façon générale, BGE peut désactiver définitivement le Compte :

- en cas de suspension temporaire, de résiliation définitive ou à l'expiration de l'abonnement de l'Utilisateurs au service d'Accompagnement proposé par BGE;
- le cas échéant, en cas de défaut de paiement du service d'Accompagnement, sans formalité, ni préavis, ni indemnité. par notification par voie électronique moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois ;
- par notification par voie électronique moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois.

7.2. Conséquences de la désactivation du Compte

La résiliation dans les conditions décrites au présent article, pour quelque motif que ce soit, entraînera la désactivation immédiate du Compte de l'Utilisateur et par conséquent, l'inaccessibilité de l'ensemble des contenus stockés sur le Compte.

Il est donc conseillé à l'Utilisateur de veiller de manière ponctuelle à la sauvegarde de ses contenus sur tout autre support de son choix, la responsabilité de BGE ne pouvant être engagée du fait de la suppression des données du Compte.

Article 8 - Identifiant et mot de passe

8.1 L'accès au Service est sécurisé par un identifiant unique, qui est l'adresse email de l'Utilisateur, et un mot de passe, choisis par l'Utilisateur, personnels et inaccessibles.

BGE recommande à l'utilisateur de choisir un mot de passe composé à minima de 8 caractères et de :

- choisir un mot de passe complexe comprenant à la fois des chiffres, des lettres en majuscules et en minuscules et des signes de ponctuation ;
- modifier son mot de passe régulièrement ;
-

Toute connexion ou transmission de données effectuée à partir de l'identifiant et du mot de passe de l'Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par ce dernier.

8.2 Toute perte, détournement ou utilisation non autorisée de l'identifiant et/ou du mot de passe et leurs conséquences relèvent de la responsabilité exclusive de l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut à tout moment demander un nouveau mot de passe.

Si l'identifiant et/ou le mot de passe sont frauduleusement utilisés ou perdus, l'Utilisateur doit en informer impérativement et sans délai BGE en écrivant à [...] afin de procéder à l'annulation immédiate de l'identifiant ou du mot de passe. L'accès à Mon bureau virtuel sera alors rendu inaccessible et un lien sera adressé à l'Utilisateur pour générer un nouveau mot de passe.

Article 9 - Obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à respecter les présentes Conditions Générales.

De manière générale et non exhaustive, l'Utilisateur s'interdit de :

- utiliser Mon bureau virtuel et tout Service dans des conditions ou selon des modalités qui entraîneraient la violation par lui de dispositions légales, d'engagements contractuels ou constitutives d'une fraude ;
- télécharger, reproduire, enregistrer, copier, compiler, décompiler, partager avec un tiers ou exploiter, par tout procédé ou moyen, le contenu du Service et les résultats de son utilisation ;
- entraver ou perturber le fonctionnement du Service, des serveurs ou réseaux connectés au Service, ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux connectés au Service ;
- déposer, diffuser ou utiliser sur ou depuis le Service (comprenant les services de messagerie et/ou de chat associés) des contenus portant atteinte aux droits de tiers, et en particulier à des droits de propriété intellectuelle (marque, droit d'auteur, modèles en particulier), aux droits de personne (notamment usurpation d'identité, diffamation, insultes, injures, dénigrement,

harcèlement, etc.), au respect de la vie privée (en ce compris le droit à l'image), à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment incitation à la haine raciale, atteinte à la dignité humaine, etc.) et, plus généralement, à la réglementation applicable en vigueur et aux règles habituelles de politesse et de courtoisie.

En utilisant le Service Mon bureau virtuel pour collecter, enregistrer, consulter et partager des données le concernant ou concernant des tiers, y compris des Données personnelles, l'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de tiers, ni à violer les éventuels engagements ou obligations contractuelles à sa charge.

L'Utilisateur garantit notamment BGE contre toute réclamation, action et/ou revendication d'autres utilisateurs ou de tiers concernant son utilisation du Service Mon bureau virtuel ou des Services proposés par BGE.

Article 10 – Modification des Services

L'offre de Services du Site est évolutive et BGE pourra être amenée à modifier ou supprimer les Services ainsi qu'à proposer de nouveaux Services. BGE se réserve également le droit, à tout moment, d'interrompre le Site ou tout ou partie des Services qui y sont proposés. La responsabilité de BGE ne pourra pas être engagée à ce titre.

Article 11 – Liens hypertextes

11.1. Toute création de lien hypertexte pointant vers le Site est interdite sans autorisation préalable de BGE.

11.2. Le Site peut (i) soit renvoyer via des liens hypertextes vers des contenus ou des sites tiers dont BGE n'a pas la possibilité de vérifier le contenu (ii) soit comporter des contenus tiers, sur lesquels BGE n'a aucun contrôle. BGE n'assumera en conséquence aucune responsabilité de ce fait.

Article 12 – Responsabilité de BGE

12.1. Les informations communiquées par le Site dans le cadre du Service Mon bureau virtuel le sont à titre de conseil et d'assistance. Le Site ne peut en aucun cas être considéré comme ayant une vocation de gestion de quelle que nature que ce soit de tout ou partie de l'activité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est donc invité à prendre toutes les précautions nécessaires avant d'utiliser le Site, et ses Services. La responsabilité de BGE ne pourrait en aucun cas être engagée en cas de préjudice résultant d'une utilisation du Site sans que l'Utilisateur n'ait pris toutes les précautions préalables de quelle que nature de ce soit.

12.2. L'Utilisateur est seul responsable des équipements utilisés pour accéder au Site lesquels restent à sa charge exclusive, tout comme les éventuels frais de communication induits par l'utilisation.

Compte tenu des contraintes techniques informatiques et de télécommunications de l'usage du Site, la responsabilité de BGE ne pourra être engagée en cas de dommage

causé par un dysfonctionnement, qui ne serait pas imputable à BGE, de l'une ou de plusieurs des étapes d'accès au Site et/ou aux Services proposés, dû notamment aux inconvénients inhérents à l'utilisation du réseau Internet, tels que rupture de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques ou dysfonctionnement de quelle que nature que ce soit.

12.3. La responsabilité de BGE ne saurait être engagée pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais. De même, la responsabilité de BGE ne pourra pas être engagée, notamment du fait de la perte de données ou d'informations stockées du Compte ni du fait de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, l'interruption ou le dysfonctionnement du Site ou des Services offerts sur le Site.

Article 13 – Données personnelles

L'utilisation du Site et la fourniture du Service proposé peuvent entraîner le traitement par BGE et ses partenaires des données personnelles de l'Utilisateur.

13.1. BGE est le responsable du traitement des Données Personnelles fournies par l'Utilisateur et, en cette qualité, s'engage à respecter la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite loi « Informatique et Libertés ») modifiée et le Règlement général sur la protection des données (dit « RGPD »).

BGE a désigné un Délégué à la Protection des Données (« DPO »), lequel peut être contacté en écrivant à dpo.bge.asso.fr.

Pour en savoir plus sur la politique de BGE en matière de protection des Données Personnelles, vous pouvez consulter la Politique de confidentialité (<https://www.bge.asso.fr/rgpd.html>).

13.2. BGE collecte notamment les Données Personnelles suivantes de l'Utilisateur sur la base de son consentement :

- nom, prénom et nom de jeune fille
- adresse et adresse mail
- téléphone
- date de naissance et lieu de naissance
- situation de famille
- niveau de formation
- enfants à charge
- CSP
- niveau en langue française
- catégorie de l'Utilisateur (porteur de projet)

Le recueil du consentement de l'Utilisateur est impératif pour la création du compte Mon bureau virtuel et l'Utilisateur est pleinement informé des conséquences du recueil de son consentement.

Lorsqu'elle collecte ces Données Personnelles lors de la création du compte Mon bureau virtuel ou dans le cadre de l'utilisation du Service Mon bureau virtuel, BGE précise à l'Utilisateur quelles Données Personnelles doivent être impérativement renseignées ou

non.

L'Utilisateur est aussi invité à faire preuve de prudence lors du renseignement de sa fiche entrepreneur ou de l'utilisation des zones de champs libres du Bureau virtuel. L'Utilisateur est informé que les données personnelles qu'il renseigne peuvent être rendues accessibles par les autres Utilisateurs ou par tout autre destinataire ou tiers désigné par BGE.

Plus généralement, BGE rappelle à l'Utilisateur que sa responsabilité ne pourra être engagée lorsque l'Utilisateur utilise de manière non conforme aux présentes Conditions générales Mon bureau virtuel et notamment - mais non exclusivement - lors du renseignement de ses Données Personnelles ou du renseignement non autorisé de Données Personnelles de tiers.

13.3. Les Données personnelles communiquées par l'Utilisateur à BGE font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées et utilisées par BGE pendant toute la durée de l'utilisation par l'Utilisateur du Service, pour les finalités suivantes conformément à l'article 6 des présentes Conditions :

- permettre l'accès au Service Mon bureau virtuel et son utilisation par l'Utilisateur afin de renseigner ses actions ;
- permettre le partage, la consultation et l'utilisation des Données fournies par l'Utilisateur et par BGE, notamment vis-à-vis des Conseillers ;
- permettre à la BGE à laquelle l'Utilisateur est rattaché d'accéder aux données de l'Utilisateur et de les exploiter ;
- Permettre à l'Utilisateur de disposer de son bilan de compétences entrepreneurial et de générer son business plan ;
- améliorer les différents services proposés par BGE et fournir à l'Utilisateur des informations pertinentes et à jour dans le cadre de son projet entrepreneurial, répondre aux questions de l'Utilisateur ou à ses demandes en cas d'assistance, procéder à des statistiques sur la base d'informations ou de données et utiliser ces statistiques pour améliorer le Service ;
- envoyer à l'Utilisateur des notifications pour l'informer d'une évolution du Service ;
- adresser à l'Utilisateur des messages d'information ;
- envoyer à l'Utilisateur des notifications afin de vérifier la sécurité des accès au Service et aux informations ou données transmises à la requête de l'Utilisateur ou à son profit.

Lorsque l'Utilisateur se connecte au Service, des données de navigation lors de l'utilisation peuvent être collectées et traitées par BGE ou tout prestataire de son choix à des fins statistiques afin d'améliorer l'ergonomie du Site ou du Service et de mesurer le

nombre de pages vues, le nombre de visites, ainsi que l'activité et le parcours de l'Utilisateur sur le Site ou dans le cadre de l'utilisation du Service.

13.4. BGE prend toutes les mesures adéquates sur le plan technique et organisationnel pour assurer la sécurité des Données personnelles des Utilisateurs et, en particulier, interdire l'accès non autorisé et/ou la divulgation des Données personnelles de l'Utilisateur.

Les Données personnelles de l'Utilisateur sont stockées sur des serveurs sécurisés hébergés en France auprès de la société OVH, 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix.

BGE sensibilise l'Utilisateur aux risques de phishing. De tels messages ou sollicitations peuvent provenir de personnes mal intentionnées cherchant à obtenir des informations personnelles concernant l'Utilisateur en vue d'une utilisation frauduleuse. Si l'Utilisateur reçoit un message qui paraît être une tentative de phishing, l'Utilisateur ne doit pas répondre et ne doit pas ouvrir les pièces jointes, les images ou les liens contenus dans le message.

L'Utilisateur signale par ailleurs sans délai à BGE toute utilisation frauduleuse ou toute tentative d'utilisation frauduleuse de ses Données Personnelles lors de l'utilisation du Service Mon bureau virtuel.

13.5. Les données de l'Utilisateur, y compris les Données personnelles, peuvent être communiquées à des tiers sous-traitants de BGE situés en France, dans l'Union Européenne ou en dehors pour assurer l'accès à Mon bureau virtuel, ses fonctionnalités ainsi qu'à leur utilisation.

Les Données personnelles de l'Utilisateur ne font pas l'objet de communication ou de transfert à des tiers par BGE à des fins commerciales ou promotionnelles, sauf accord préalable et exprès de l'Utilisateur.

En cas de transfert des Données Personnelles de l'Utilisateur hors de l'Union européenne, BGE met en place des garanties appropriées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite loi « Informatique et Libertés ») modifiée et du Règlement général sur la protection des données (dit « RGPD »), destinées à assurer un haut niveau de protection des Données Personnelles de l'Utilisateur.

13.6. Les Données Personnelles fournies par l'Utilisateur au moment de la création de son compte et dans le cadre de son utilisation sont conservées aussi longtemps que l'Utilisateur utilise le Service.

Au-delà, les Données Personnelles seront archivées pour une durée de 10 (dix) années pour permettre à BGE de satisfaire à ses obligations légales et réglementaires.

13.7. L'Utilisateur dispose d'un droit d'information et à la transparence, d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de suppression de tout ou partie des Données personnelles le concernant, et d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des Données personnelles.

L'Utilisateur peut, à tout moment, accéder à son compte pour modifier ou supprimer les informations et données le concernant. Il peut également demander la restitution des données personnelles le concernant, notamment en cas de cessation d'utilisation du Service.

L'Utilisateur peut à tout moment modifier son profil pour supprimer certaines données identifiées comme non obligatoires sur Mon bureau virtuel.

Il peut également exercer ses droits en écrivant à BGE. Une telle demande par voie postale doit être présentée par l'Utilisateur personnellement et par écrit, signée et accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité portant la signature de son titulaire. Ces informations ne seront communiquées qu'à des fins d'identification de l'Utilisateur et ne seront pas conservées pour une durée excédant celle nécessaire au traitement de la réponse. La demande précisera l'adresse email ou postale à laquelle devra parvenir l'éventuelle réponse ainsi que les modalités sécurisées de cet envoi. BGE disposera d'un délai de 2 (deux) mois pour répondre suivant réception de la demande.

L'Utilisateur dispose par ailleurs du droit de formuler une réclamation auprès des autorités compétentes, et en particulier de la CNIL.

BGE informe l'Utilisateur que, conformément à la législation en vigueur, les données fournies par ce dernier pourront être communiquées à tout moment à toute autorité publique ou judiciaire qui lui en ferait la demande.

13.8. L'Utilisateur est seul responsable du respect de la réglementation applicable s'agissant des données par lui collectées et traitées dans le cadre de son utilisation du Service.

L'Utilisateur s'engage en particulier à s'assurer du respect de la loi Informatique et Libertés et du RGPD s'agissant des modalités de collecte et de traitement des données personnelles éventuellement réalisés par lui, des finalités du traitement, de la définition des durées de conservation des données et du respect des droits des personnes concernées, et ce en sa qualité de responsable de traitement.

L'Utilisateur sera seul responsable des traitements de données réalisés par ses soins à partir du Service et s'engage à garantir BGE de toute réclamation ou action de la part de personnes concernées ou des autorités.

En cas de cessation d'utilisation du Service pour quelque raison que ce soit, BGE pourra procéder à une sauvegarde des données collectées par l'Utilisateur, les conserver et les exploiter comme bon lui semble, sous réserve des dispositions spécifiques applicables aux Données personnelles prévues au présent article.

Article 14 – Propriété intellectuelle

Le Site, les marques, logos et tout autre signe distinctif de BGE et tout logiciel utilisé sur le Site ainsi que les contenus du Site (c'est-à-dire, tout texte, vidéo, photographie ou toute autre information ou document sous quelque format et de quelque nature que ce soit figurant sur le Site et tout particulièrement mais non exclusivement les contenus visés au titre du Service) sont la propriété exclusive de BGE et/ou des partenaires de

BGE et/ou de tiers et sont susceptibles de faire l'objet d'une protection par le droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets, ou tout autre droit de propriété intellectuelle.

Il est interdit en conséquence de copier, modifier, reproduire, distribuer, publier, d'intégrer sur quelque support que ce soit, adapter, transférer ou céder, donner en licence, sous-licencier, donner en garantie, transmettre de toute autre manière les éléments du Site ou d'effectuer de l'ingénierie inverse ou d'user de toute autre méthode pour tenter d'accéder aux codes sources et/ou aux protocoles du Site, sans l'autorisation expresse de BGE ou du titulaire des droits.

Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Article 15- Dispositions diverses

Si une partie des Conditions générales devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, les dispositions en question seraient réputées non écrites, sans remettre en cause la validité des autres dispositions qui continueront de s'appliquer entre le l'Utilisateur et BGE.

Article 16 - Loi applicable et juridiction compétente

Les Conditions Générales et la relation entre BGE et l'Utilisateur sont soumises au droit français. Les tribunaux français ont compétence pour se prononcer sur tous les litiges susceptibles de naître entre les parties relativement à l'exécution des présentes, sans préjudice de l'application des règles prévues dans les conventions internationales.

L'Utilisateur accepte que tout litige relatif à l'interprétation et/ou l'exécution des présentes soit, dans la mesure du possible, réglé lors de négociations amiables. En cas de litige entre les parties qui ne pourra être résolu de façon amiable, toute action judiciaire sera de la compétence des Tribunaux du ressort de la Cour d'appel du lieu de situation de BGE si l'Utilisateur est un professionnel et, des tribunaux français si l'Utilisateur est un consommateur (sans préjudice de l'application des règles prévues dans les conventions internationales).